

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	11^{ème}
Nom de site	PARIS (MUNCH)	Numéro	7510057786
Adresse du site	14 bis rue Duranti	Hauteur	R+5 (18m)
Bailleur de l'immeuble	CDC Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 6 antennes à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage du 2100MHz pour la 4G/5G/Free présent (30°, 210° et 300°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	28/06/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	03/07/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/08/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes à faisceau orientable pour la 5G (fréquence 3500 MHz) et de 3 antennes à faisceau fixe pour la 2G/3G/4G/5G (fréquences : 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz), orientées vers les azimuts 40°, 180° et 300°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à moins de 7m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 40° < 5V/m; 180° < 3V/m ; 300° < 5V/m 5G (3500) : 40° < 4V/m ; 180° < 4V/m ; 300° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	21,01m pour les faisceau fixes et 21,64m pour les faisceau orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes octobande pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes 5G pour la 5G NR3500, chacune sur un bras de déport repris sur mât.		
Zone technique			

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

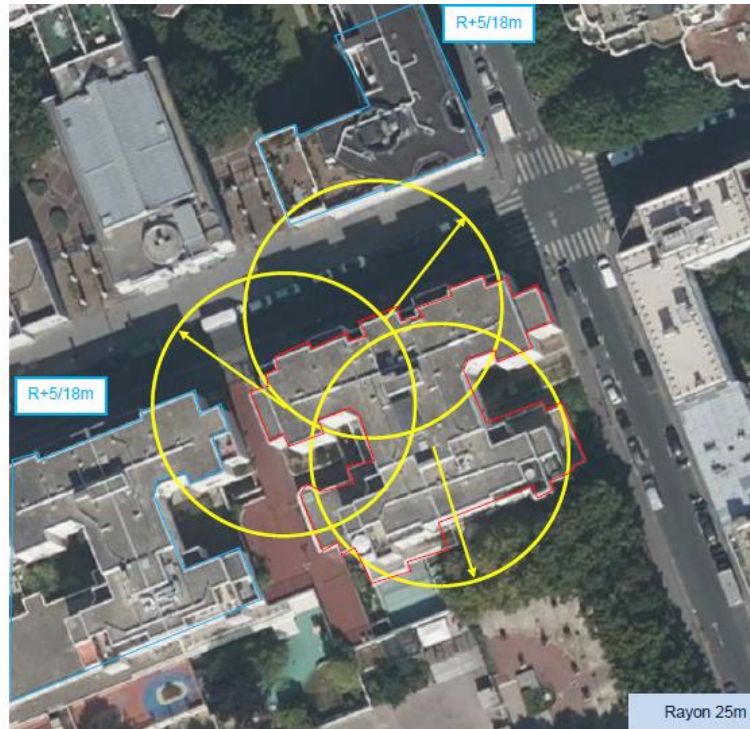
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE MATERNELLE MERLIN	14 Rue Merlin, 75011 Paris, France	18m	NON	92 m	1,81 V/m
ÉCOLE MATERNELLE DURANTI	10 BIS Rue Duranti, 75011 Paris, France	4 m	NON	45 m	0,238 V/m
Crèche collective municipale	65 Rue de la Folie-Regnault, 75011 Paris France	10 m	NON	93 m	0,153 V/m
Crèche Collective Municipale – Duranti	14 Rue Duranti, 75011 Paris France	18 m	OUI	0 m	1,32 V/m
Crèche Brin de Folie - people&baby	66 Rue de la Folie-Regnault, 75011 Paris France	30 m	NON	75 m	0,043 V/m
l'Hôpital de Jour addictologie et psychiatrie	55 Rue de la Folie-Regnault, 75011 Paris	18m	NON	52m	1.21 V/m



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

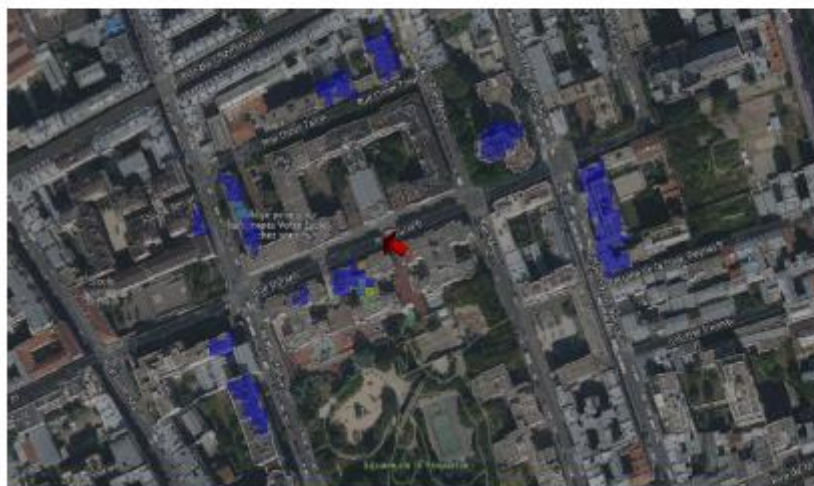
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 40°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 300°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m	
Entre 4 et 5 V/m	
Entre 3 et 4 V/m	
Entre 2 et 3 V/m	
Entre 1 et 2 V/m	
Entre 0 et 1 V/m	

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

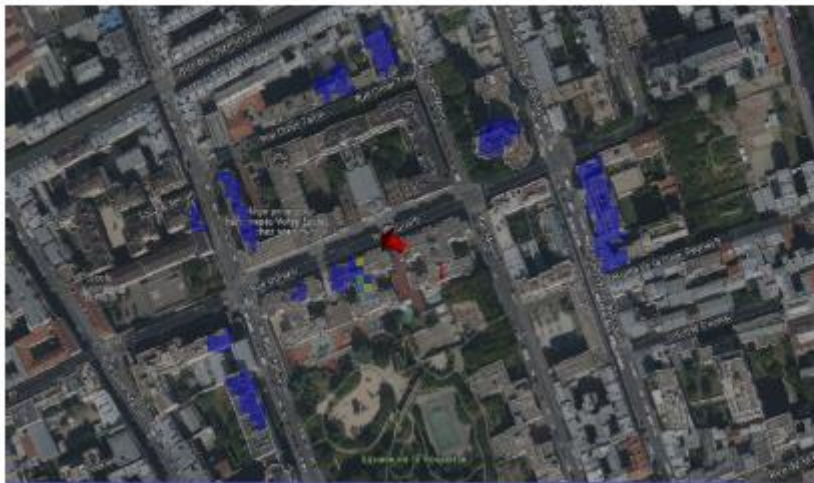
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 40°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 300°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende



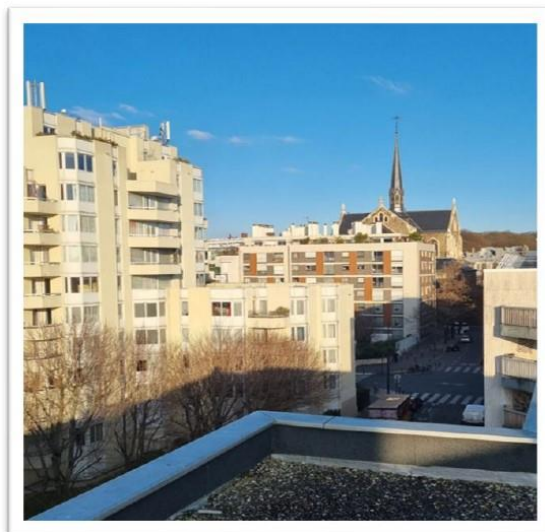
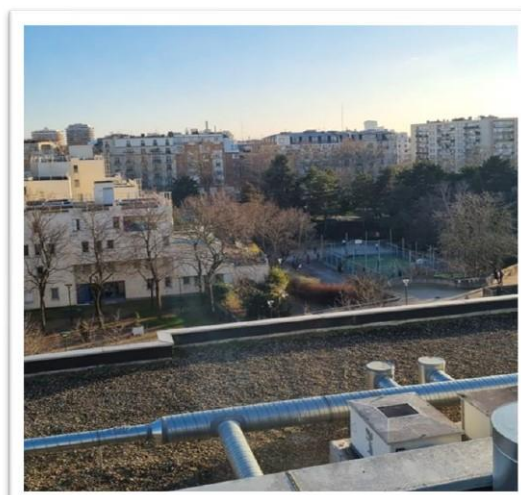
Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts**Azimut 40° :****Azimut 180° :****AZIMUT 300°**